

Martine et Gérard Steinauer
Route de la Perrausa 5
CH-1727 Corpataux

Corpataux, le 4 juillet 2024

Recommandé

Reçu au SECA le	
8 JUIL. 2024	
Original	Copie(s)
SJ	

Etat de Fribourg
Service des constructions
et de l'aménagement
Rue des Chanoines 17
CH-1700 Fribourg

Révision du Plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux

Madame,
Monsieur,

Suite aux diverses séances d'information qui eurent lieu à ce sujet, vous voudrez bien prendre note des remarques que nous inspire le document précité mis en consultation.

Sur un plan général, alors que le monde s'inquiète pour le climat et que l'on entrevoit pour seul remède efficace un ralentissement du développement, garantir des besoins croissants en gravier pour les prochaines décennies ne va pas dans le bon sens. Au contraire, une révision plus restrictive pourrait confirmer notre volonté d'agir pour le bien de la planète.

S'agissant du PSEM révisé mis en consultation, nous constatons qu'il sous-traît à la Commune de Gibloux une grande part de son territoire, dont elle ne pourra plus disposer librement. Alors qu'elle offre déjà deux importantes gravières au bord de l'A12, son paysage sera durablement défiguré, son agriculture péjorée et une forêt sacrifiée, sans parler des nuisances qui attendent la population.

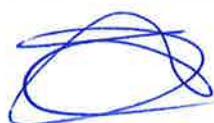
Ce document ose même proposer une variante qui supprime toute distance de protection avec les habitations. L'enjeu de cette agression représente quelques centaines de milliers de m³ de gravier, ce qui dénote l'influence des partenaires du CoPil économiquement concernés par les gravières. Nous espérons vivement que les pouvoirs publics trouvent le courage de la raison.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Martine Steinauer



Gérard Steinauer



Copie : Conseil communal de Gibloux